



Le Petit Messinois

Numéro 142 - Mai 2021

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : www.messein.fr

Email : mairie@messein.fr

[Dépôt légal : juin 2020](#)



**Les dimanches 20 et 27 juin
s'organisent des élections
hors normes de par leur
regroupement.**

Les électeurs inscrits sur la liste électorale élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales et les conseillers départementaux lors des élections départementales pour une durée de 6 ans.

À tout moment vous avez la possibilité de consulter votre situation électorale sur le site www.service-public.fr

Assesseurs

Afin d'assurer le bon déroulement de ces deux scrutins, la commune lance un appel à tous les électeurs de bonne volonté pour assurer les fonctions d'assesseur dans un des deux bureaux de vote lors des futures élections.

Votre rôle sera de veiller, sous la responsabilité du président, au bon déroulement des opérations (contrôle d'identité, faire signer la liste d'émargement, apposer le timbre portant la date sur les cartes).

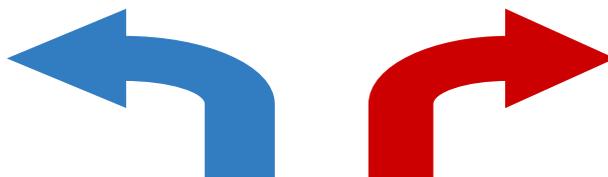
Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie par mail à spierini@messein.fr ou par téléphone au 03 83 47 22 21.

Bureaux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Les électeurs n'ont pas le choix de leur bureau de vote, il dépend du lieu de domicile.

Nous avons 2 bureaux de vote à Messein qui se situent tous les deux à l'école Jean Rostand, 32 rue Joliot curie. Voir détail des rues en page 2.



Rues concernées :

Bois de grève
Canal
Florence Arthaud
Forge
Gandhi
Haie la Botte
Henri Etienne
Homme de Fer
Jean-Marie Pelt
Leuques
Maison éclusière
Martin Luther King
Maurice Barrès
Moze
Nelson Mandela
Noires Terres
Planchelle
Pressoir
Robert Schuman
Saint-Maurice
Simone Veil
Tonneliers
Vieux Marché
Vignerons

Rues concernées :

Château
Étangs
Ermitage
Fleurs
Fontaines
Gabriel Péri
Gare
Général Leclerc
Haut du Clos
Henri Dunant
Hubert Sensiquet
Jardin des Joncs
Joliot Curie
Louis Pasteur
Marronniers
Mercier
Nautoniers
Pâquis
Puits
Salvador Allende
Sources
Vallieux

**Bureau de vote
Groupe scolaire Jean Rostand
32 rue Joliot Curie
54850 MESSEIN**

À ce jour, 1327 électeurs inscrits sur
les listes électorales de Messein.
Bureau 1 : 650 électeurs
Bureau 2 : 677 électeurs

Rappel aux électeurs des rues du Pâquis, des Étangs, Louis Pasteur et des Nautoniers :
Pour rééquilibrer le nombre d'électeurs inscrits dans chaque bureau et avec l'autorisation de la Préfecture de Meurthe et Moselle, la commune a procédé à une modification du périmètre géographique des bureaux de vote.
Dorénavant, vos rues sont affectées au bureau de vote n°2.

"Maprocuration"

Le vote est un acte citoyen par lequel chaque électeur est invité, dans le secret de l'isoloir, à participer à la vie publique. La loi vous offre également la possibilité d'établir une procuration, par laquelle vous confiez à la personne de votre choix le soin de voter en votre nom.

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure "papier" existante, la nouvelle procédure "Maprocuration" est largement dématérialisée.

Lancée par le ministère de l'Intérieur, "Maprocuration" vise à simplifier la procédure d'établissement des procurations de vote. Cette première phase qui permettra de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour les citoyens, les forces de sécurité intérieure et les mairies.

Grâce à ce nouveau dispositif, un électeur peut voter par procuration pour toute élection (municipales, départementales, régionales, législatives, présidentielle, ...) ou référendum. L'électeur (le mandant) choisit une personne qui vote à sa place (le mandataire).

Le jour du vote, le mandataire vote à la place du mandant, dans le bureau de vote de ce dernier. Il n'a pas besoin d'un justificatif ni de la pièce d'identité du mandant, le vote par procuration est déjà indiqué sur la liste d'émargement.

Il permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner.

Les données renseignées sur "Maprocuration" sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis à la mairie de votre commune de vote.

Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

Pour les prochaines élections régionales et départementales, chaque électeur pourra disposer de deux procurations.

Les deux personnes, celle qui donne son mandat et celle qui vote, doivent être inscrites sur les listes électorales dans la commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.



Information

CORONAVIRUS COVID-19

COVID-19 LE CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT

3 mai
2021
1^{ère} étape



✓ Réouverture des **collèges** (avec demi-jauge en 4^e et 3^e dans les 15 départements les plus touchés par la Covid-19).



✓ Réouverture des **lycées en demi-jauge**.



✓ **Fin de l'attestation** pour les déplacements en journée.



✓ **Fin des restrictions de déplacements inter-régionaux.**



✓ **Couvre-feu maintenu.**



✓ **Télétravail maintenu.**

19 mai
2021
2^e étape



✓ Réouverture des **commerces***.



✓ Réouverture* des **terrasses** (tables de 6 personnes max.).



✓ Réouverture* des **musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles** avec public assis (1000 personnes max. à l'extérieur).



✓ Réouverture* des **établissements sportifs de plein air** et couverts pour les spectateurs (800 personnes max. en intérieur, 1000 max. à l'extérieur).



✓ **Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air** avec protocoles adaptés.



✓ **Couvre-feu décalé à 21h.**



✓ **Rassemblements de + de 10 personnes interdits.**

9 juin
2021
3^e étape



✓ **Assouplissement du télétravail.**



✓ Réouverture* des **cafés et restaurants** (table de 6 personnes max.).



✓ Réouverture des **lieux de culture et établissements sportifs**: 5000 personnes max.



✓ Réouverture des **salles de sport + sports de contact autorisés en plein air + sports sans contact autorisés en intérieur.**



✓ Réouverture des **salons et foires d'exposition**: 5000 personnes max. avec **pass sanitaire**.



✓ **Accueil des touristes étrangers** (avec **pass sanitaire**).



✓ **Couvre-feu décalé à 23h.**

30 juin
2021
4^e étape



✓ **Fin du couvre-feu.**



✓ **Fin des limites de jauge** dans les établissements recevant du public.



✓ **Événements de plus de 1000 personnes autorisés en extérieur et en intérieur** (avec **pass sanitaire**).



✓ **Limite maximale de public présent adaptée aux événement et à la situation sanitaire locale.**



✓ **Discothèques restent fermées.**



La mairie sera en service minimum
le lundi 17 mai 2021.

Fleurissement, appel aux bénévoles

Comme les années précédentes, le conseil municipal propose d'associer les habitants au fleurissement du village. A toutes celles et ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps et de leur savoir-faire, nous serons heureux de vous compter parmi nous pour embellir notre commune.

La plantation se fera samedi 22 mai 2021 à 9h00

Comptant sur votre présence, nous vous donnons rendez-vous aux **anciennes écoles, rue des Marronniers** munis de vos gants et outils de jardinage.



Vignettes crit'air

À compter du 1er juin, la circulation différenciée sera mise en place sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy à partir du 3e jour d'un pic de pollution, limitant ainsi la circulation aux véhicules les moins polluants sur la base du certificat Crit'Air.



Cette mesure permettra aux habitants du bassin de vie de préserver la qualité de l'air qu'ils respirent.

Pour commander cette vignette (obligatoire pour circuler dans le Grand Nancy), il vous suffit de vous munir de votre carte grise et de vous connecter sur certificat-air.gouv.fr ou de contacter le numéro vert : 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le dispositif via : <https://www.grandnancy.eu/se-deplacer/dispositif-critair/#c2532>.

Si vous souhaitez faire une demande par courrier, vous trouverez le formulaire à télécharger sur le site de la commune www.messein.fr



Comme l'année dernière, la cérémonie du 8 mai a été épurée de son public. Elle a été tenue par le président des anciens combattants de Messein, Michel Thouraine.

Après avoir égrainé le nom des Messinois morts pour la France et déposé des gerbes de fleurs devant le monument aux morts, la petite assemblée a entonné la Marseillaise



la sécurité routière est une préoccupation permanente du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, gestionnaire de 3200 km de routes départementales. Il agit essentiellement et financièrement pour une sécurité routière dite passive c'est-à-dire sur la qualité des infrastructures et l'idée est de participer plus amplement à la mobilisation nationale et plus particulièrement en agissant directement sur les comportements, puisqu'ils sont clairement identifiés comme la cause des accidents très graves.

Des silhouettes noires vont être déployer prochainement pour une durée de 2 mois environ, sur la RD331 entre VITERNE et RICHARDMENIL, afin d'interpeller les usagers sur la dangerosité de cet itinéraire considéré comme accidentogène. Même si ce dispositif n'est pas innovant, il n'y a pas de comparaison possible et les effets ne sont pas directement mesurables, pourtant on peut espérer une prise de conscience et des retombées collectives au moment de l'installation.

Devenez chasseurs de tiques !

TIQUoJARDIN, nouveau volet du programme CiTIQUE, a pour but de mieux connaître le risque de piqûre de tique dans les jardins privés sur Nancy et les alentours.

Si vous avez un jardin d'au moins 100 m², inscrivez-vous, récupérez votre kit dans un des 3 points relais ou sur le Centre à Champenoux, suivez le protocole pour rechercher les tiques dans votre jardin. Une fois la chasse aux tiques terminée, rappez le kit et les tiques collectées.

Déjà plus de 70 participants ! Objectif : 200 !

Plus d'informations sur le site : <https://www.citique.fr/tiquojardin/>



RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les grandes vacances ne sont pas encore arrivées qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine.

LE TEMPS DES INSCRIPTIONS EST ARRIVÉ !

Vous pourrez venir inscrire vos enfants nés avant le 31 décembre 2018 afin qu'ils puissent faire leur rentrée à l'école Jean Rostand de Messein en septembre prochain.

L'inscription se déroule en 2 temps :

- 1 - En mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.
- 2 - A l'école les 21 et 28 mai 2021 **uniquement sur rendez-vous** muni du dossier délivré par la Mairie.

Ces démarches et dates sont impératives.

Pour prendre rendez-vous avec la directrice ou en cas d'indisponibilité aux dates proposées, vous pouvez la contacter soit par téléphone au 03.83.47.15.05 soit par mail à l'adresse : ce.0541844@ac-nancy-metz.fr

Rappel :

Les enfants sont accueillis à la cantine et à la garderie périscolaire à partir de 3 ans.



Accueil Ados :

L'accueil ados sera assuré ce samedi 15 Mai de 14h00 à 17h00 !

N'hésitez pas à venir rejoindre les copains / copines et Chloé l'animatrice, ils vous attendent au 1000 club.

Suite aux annonces liées au déconfinement, l'accueil des ados va pouvoir reprendre le vendredi soir à compter du 21 Mai.

Il aura lieu toujours au 1000 Club et de 18h00 à 20h30 (à cause du couvre-feu). Les modalités d'accueil vous seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. N'hésitez pas à consulter le site de la Mairie pour connaître tous les détails.

Un accueil est également prévu cet été :

- Du 12 au 23 Juillet
- Du 23 au 28 Août

Le programme est en cours de finalisation. Là aussi toutes les informations seront sur le site de la Mairie.

Service Civique pour animer le projet ados :

Envie de vous impliquer dans un projet d'animation à destination des ados de la commune ? Vous avez entre **18 et 25 ans** ? ...

Une mission vient d'être déposée sur le site : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN PROJET ADO À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ.



CULTURE ET LOISIRS



SIGNALER

Où ? Messein (54 - Meurthe-et-Moselle - Lorraine)

Quoi ? La municipalité met en place un projet à destination des ados. .

L'objectif principal de ce projet est de recréer un lien social entre les ados (tranche d'âge entre 11 et 18 ans) de la commune afin de rompre l'isolement qui s'est créé avec l'apparition de la COVID-19, mais également de créer un lien social avec les différentes générations de la commune.

Afin de mener à bien cet objectif, une des pistes serait de les impliquer dans certaines animations communales, tout en les rendant acteurs des projets mis en place.

Le volontaire s'appuiera sur l'animateur nouvellement recruté pour mener à bien ses missions.

N'hésitez pas à postuler

Le Service Civique, c'est quoi ?

Quel contenu ?	Pour qui ?	Quelle indemnité ?
INTÉRÊT GÉNÉRAL	LES JEUNES	580,62€ / MOIS
Des missions en faveur de l'intérêt général qui se distinguent des activités exercées par les agents publics, les personnels en contrats aidés et les stagiaires. Vous pouvez être accompagné par votre référent territorial Service Civique ou par une structure agréée pour définir votre projet d'accueil de volontaires	Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplômes	dont 81% pris en charge par l'Etat. SOIT 107,58€/MOIS versé par votre collectivité au volontaire
	Quelle durée ?	Quel statut ?
	6 À 12 MOIS DE MISSION	RECONNU ET PROTÉGÉ
	24 heures minimum par semaine	Un statut de volontaire reconnu et protégé. Protection sociale complète prise en charge par l'État, droits retraite, droits formation, cumul possible avec statut de salarié et/ou étudiant
Quel accompagnement des jeunes ?		
Un tuteur au sein de la collectivité qui accompagne le volontaire tout au long de sa mission. Un tuteur peut accompagner 1 ou plusieurs volontaire(s). La formation du tuteur est assurée par l'Etat. Une formation civique et citoyenne de 2 jours minimum et une formation aux premiers secours (PSC1) d'1 jour pour le volontaire. Ces formations sont financées par l'État. Votre référent territorial Service Civique peut guider votre collectivité dans l'offre de formation existante sur votre territoire.		

ANIMATIONS COMMUNALES

Une nouvelle animation est en phase de construction : un concours photos sur le thème de notre village.

Comme pour Pâques surveillez bien le site de la Mairie.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire qu'il débutera le 22 mai et se terminera le 5 juin prochain.

En attendant, affutez vos appareils photos, entraînez vous avec vos portables, et ...Surveillez le site de la Mairie !

BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR DE MESSEIN

STAGE MULTI-ACTIVITÉS ÉTÉ 2021



**LES 8 SEMAINES DE VACANCES
DU 5 JUILLET AU 27 AOUT**

Infos : Stage de 10h00 à 17h00
Repas tiré du sac
(Possibilité de Garderie de 8h30 à 10h)

Ouvert à tous les enfants de 7 à 16 ans sachant nager 25m



loisirs.messein@gmail.com / 03.83.47.36.53 / www.messein-loisirs.com

**Les jeudis de
17h30 à 18h30**

20, 27 mai

3, 10, 17, 24 juin

**Et le 1er juillet
2021**

**30€ les 7 séances
ou
5€ par séance**



**ACTIVITÉS
PHYSIQUES
DE PLEIN AIR**

À destination des publics
adultes, seniors et
sports santé

**Activités
physiques**

**Activités
terrestres**

**Activités
nautiques**



Coordonnées :
loisirs.messein@gmail.com
03.83.47.36.53
www.messein-loisirs.com



**Prochain marché
des producteurs locaux :**
vendredi 21 mai
à Thélod
de 16h à 19h
Cœur du village.

La déchetterie sera fermée
le week-end de la Pentecôte
du dimanche 23 au mardi 25 mai inclus.

Ouverture exceptionnelle
le mercredi 26 mai de 8h00 à 12h00.



Collecte de vélos

Vendredi 28 mai, de 17h00 à 19h00, pendant le marché, place des Armoises à Richardménénil : collecte de vélos et pièces détachées par l'[association Dymo](#). Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires.

Appel à participation "Bienvenue dans mon jardin au naturel"

Le week-end du 12-13 juin, c'est la 9ème édition de "Bienvenue dans mon jardin au naturel". Deux heures, une journée ou le week-end entier entre habitants, pour partager un moment convivial d'échanges, de rencontres et de témoignages autour des techniques de jardinage. Novice ou experts, inscrivez-vous pour faire visiter votre jardin et partager vos techniques de jardinage sans pesticide ni engrais chimique. Information et inscription : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

VÉLO ÉLECTRIQUE

La communauté de communes Moselle et Madon donne un coup de pédale en faveur des politiques de mobilités et de la transition écologique en lançant son service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique, en partenariat avec APIC et Vélostation.

Depuis le 3 mai, une flotte de 60 vélos à assistance électrique est mise à disposition des habitants de Moselle et Madon (travailleurs, étudiants, retraités, etc...) pour une location de courte ou longue durée afin d'expérimenter ce nouveau mode de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Renseignements :

Les réservations, le retrait des vélos, la formation à la prise en main des vélos, s'effectueront auprès de

APIC
Espace artisanal du Champ le Cerf
240 Rue Marcelin Berthelot
54230 Neuves-Maisons

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03 83 47 38 26

✉ locationvae@gesemm.fr

Et si
VOUS PASSIEZ
au vélo
électrique?

Expérimentez
la mobilité active!

Louez
votre vélo
à assistance
électrique
à partir de **23 € /**
mois pendant
6 mois*

* Tarif solidaire : 12 €/mois pendant
6 mois, un coup de pouce pour pédaler.

www.cc-mosellemadon.fr
www.facebook.com/ccmosellemadon

FRANÇOISE
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

FRANCO
MOSELLE
MADON

Vélo
STATION

APIC
Association pour l'Initiative
Personnelle et le Travail

moselle
madon

Téléchargez la
plaquette complète
sur le site de la
commune
www.messein.fr

Prochaines dates à ne pas manquer

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID 19, certaines manifestations pourraient être annulées ou reportées, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour connaître les dernières modifications.

- ~~Du 21 au 24 mai 2021~~ : Exposition et concours — Peinture et Patrimoine Lorrain. **Annulé**
- 30 mai 2021 : TRIATHLON - NMT54.
- ~~6 juin 2021~~ : Vide greniers — Francas. **Annulé**
- 13 juin 2021 : Broc'n Roll - DBDC.
- 20 et 27 juin 2021 : Élections régionales et départementales.
- 26 et 27 juin 2021 : Nautidays - Base de loisirs et de plein air.
- 3 juillet 2021 : Découverte des jeux - AJM.
- 17 juillet 2021 : Fête du Lac - Messein en fête.
- 29 août 2021 : 6 heures du Lac - Base de loisirs et de plein air.
- Du 9 au 12 septembre 2021 : Enduro de pêche - APEM.
- 2 et 3 octobre 2021 : Vide-landau - Messein en fête.
- 10 octobre 2021 : Foulée du vigneron - Base de loisirs et de plein air.
- 17 octobre 2021 : Repas des aînés.
- 14 novembre 2021 : Bike and run - Base de loisirs et de plein air.
- 19 décembre 2021 : Trail de nuit - Base de loisirs et de plein air.
- 31 décembre 2021 : St-Sylvestre - Messein en fête.

**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :
www.messein.fr**